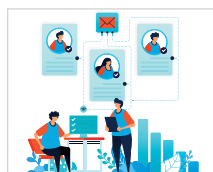


Toute l'actualité de votre ville

PIVO

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

p.5
Recensement
Du 19 janvier
au 18 février



p.9
Sécurité
Vidéoprotection



p.12
Culture
Sortir à
Villemoisson



villemoisson.fr • Décembre 2022 #107



La nature en ville



Villemoi *S*son
ur-orge

sommaire

Édito	3
Bienvenue	4
État-civil	4
Je passe au vert	5
Vie économique	5
Recensement	5
Travaux	6
Scolaire	7



Urbanisme 8

Sécurité	9
Citoyenneté	10
Association	10
Jeunesse	10
Solidarité	11
Culture	11
Sortir à Villemoisson	12

Suivez l'actualité de votre ville :
villemoisson.fr

facebook.com/villemoisson

PIVO #107

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge
Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley

ISSN : 2825-1601

Rédaction (par ordre de parution des articles) :

F. Cholley, T. Chatelier, J.M. Diard, L. Benedetti, I. Grange,
G. Pilorget, C. Everaert.

Photos : E. Buywid, F. Cholley, J.M. Diard, J. Beurain,
G. Pilorget, I. Grange, C. Everaert.



Conception, réalisation : graines-octets.com

Impression : Loire impression

Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts
gérées durablement avec des encres végétales.

infos pratiques

Mairie de Villemoisson

22, avenue du Grand Orme - 01 69 51 56 00
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi, samedi (état civil uniquement) : 8h30-12h

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52
Du lun. au vend. 8h-12h et 13h-16h50
Pas de secrétariat le mercredi

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
Cedex - 01 69 72 18 00

Maison de la justice et du droit

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50 - Permanences
des conciliateurs de justice :
mercredi 14h-16h30 sur rdv

La poste

Place du Poirier de la Farinette
91360 Villemoisson-sur-Orge
Mardi au samedi : 9h30-12h
Fermé le lundi

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)
Techniparc - Rue d'Alembert
91240 Saint-Michel-sur-Orge
N° indigo : 0 820 62 91 91
Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-17h
Samedi : 9h-12h / 13h-17h
Dimanche : 9h-12h

Pharmacies de garde

Infos sur monpharmacien-idf.fr
Appelez ou présentez-vous au
Commissariat : 254, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 72 17 17 avec votre ordonnance
et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son
absence 15 ou 112 (n° européen).

Une question sur la distribution ou vos factures d'eau ?

Appelez la régie Publique de l'eau
de Cœur d'Essonne agglomération :
numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du
distributeur Enedis : 09 726 750 91
Prix d'un appel local.

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz
et appelez le Numéro Vert Urgence
Sécurité Gaz du distributeur GRDF
0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000



Des produits de qualité, des produits Bio en circuits courts,
des viandes et poissons d'origine France, des prix compétitifs.
Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous !
Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses et discuter dans le respect
des règles sanitaires.

Rejoignez-nous tous les samedis de 8h à 13h30
Nous comptons sur vous !

Chères Villemoissonnaises, Chers Villemoissonnais

Anticiper, décider pour ne pas subir face à l'explosion du coût de l'énergie.



En tant que particulier, chacun d'entre nous bénéficie du « bouclier tarifaire ». Les hausses du prix de l'électricité et du gaz seront donc plafonnées en 2023. N'oublions pas cependant que cela veut dire que le surcoût sera payé par l'État via un accroissement de la dette, c'est-à-dire payé un jour par nous ou nos enfants.

Quelles sont les causes de cette envolée des prix ? Pour l'électricité, l'insuffisance de la production nationale, résultat des « défaillances » des politiques passées qui ont cru qu'il suffit de fixer des objectifs et de « vouloir » des productions électriques renouvelables pour qu'elles adviennent. Hélas non, il ne suffit pas de vouloir pour réussir. C'est nécessaire, mais insuffisant. Il faut s'assurer de la faisabilité, maîtriser les aléas, suivre un calendrier... Ensuite pour le gaz, la trop grande dépendance de l'Europe au gaz russe et la croyance absurde dans le mythe du « le marché y pourvoira » ont été révélées par l'agression russe sur l'Ukraine.

La souveraineté du pays, sa capacité à agir, à décider seul a été abandonnée. Nous en subissons les conséquences une deuxième fois après les révélations de la pandémie.

Aujourd'hui les collectivités font face à un prix de l'électricité qui peut doubler et à un prix du gaz multiplié par 4 à 6. Pour notre commune, c'est une dépense supplémentaire de l'ordre de 300 000 € soit 6% de notre budget. Peut-être aura-t-on une prise en charge partielle par l'État, mais rien n'est moins sûr. Il faut donc absorber le choc.

Plusieurs mesures sont déjà actées, les associations et les écoles informées. La température des locaux sera limitée, les occupations de salles rationalisées, l'éclairage public coupé une partie de la nuit. Nous avons en parallèle accéléré le remplacement des vieux radiateurs, des éclairages anciens, des chaudières par des nouvelles avec un meilleur rendement et nous terminerons le remplacement des anciennes huisseries. Ces travaux réduiront nos consommations durablement.

Cependant au vu des incertitudes, et de la disparition de notre épargne, nous devons différer les grands investissements, à l'exception de la vidéoprotection afin de préserver tous les travaux d'entretien courant. Toutes ces mesures n'éviteront pas une hausse des contributions directes à Villemoisson-sur-Orge comme ailleurs car c'est la ressource principale de la commune et la hausse des dépenses d'énergie va bien au-delà de nos marges de manœuvre.

Mais pour conclure, nous ferons face et nous vous souhaitons une agréable fin d'année. ■

Avec mon dévouement,
François Cholley, votre maire.

télégramme

...la mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre ...la commune a sollicité toutes les associations pour que toutes adoptent un comportement économe en énergie ...la commune a sollicité l'état pour obtenir l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle après la sécheresse de cet été et les dégâts subis par quelques habitants (se signaler en mairie) ...vous habitez à proximité de la rivière et vous souhaitez être informé en cas de (risque de) crue : pensez à vous inscrire sur Vigiorge sur le site syndicatdelorge.fr

EN MAIRIE

Nouvelles en mairie

Vous avez probablement remarqué de nouveaux visages œuvrant en mairie.



De gauche à droite :
Stéphanie Cah, Fanny Aumar.



De gauche à droite :
Stéphanie Vernay, Audrey Taupin.

Vous avez probablement remarqué de nouveaux visages œuvrant en mairie. Stéphanie Cah, arrivée en décembre 2021 et Audrey Taupin arrivée en septembre 2022 forment la nouvelle équipe du service Affaires générales. Elles auront à cœur de vous accueillir avec bienveillance et de vous accompagner efficacement dans toutes vos démarches liées notamment à l'état civil. Côté CCAS, c'est Fanny Aumar qui vous guidera dans le domaine des affaires sociales et de l'accompagnement des seniors, en mettant à profit son expérience, son sourire et son dynamisme.

Une nouvelle directrice à l'école municipale de musique

Stéphanie Vernay nous arrive de l'Est de la France. Hautboïste et musicienne, elle est aussi auteur-compositrice. Stéphanie aura plaisir à poursuivre les actions et partenariats existants, tout en ouvrant l'École de musique à d'autres projets, par le biais de la pratique collective. Les écoliers de la commune la retrouveront régulièrement pour préparer leur spectacle musical de fin d'année. Nul doute qu'avec son parcours et sa personnalité dynamique, volontaire et originale, Stéphanie donnera à l'EMM un « groove » inimitable ! ■

NOUVEAUX HABITANTS

Soirée avec les nouveaux arrivants

Le vendredi 21 octobre, plus d'une centaine d'habitants et habitantes nouvellement arrivés sur la commune avaient répondu à l'invitation du maire pour une soirée de présentation de la commune et de discussion avec le maire et les adjoints.



Les habitants étaient venus avec leurs enfants qui étaient encadrés par une équipe d'animateurs. Le maire a présenté l'historique de la commune, les défis passés et à venir ainsi que la situation financière. Ensuite chaque adjoint a présenté les services municipaux de son domaine de compétence. Enfin, autour d'un buffet chacun a pu faire connaissance et échanger sur divers sujets. ■

état-civil

Mariage

La municipalité leur souhaite tous ses vœux de bonheur.

Juin 2022

25 : Jennifer Rossin et Guillaume Pioch

Juillet 2022

02 : Ikram Ammouta et Guillaume Quinquis
16 : Catherine Jalouneix et Cong Minh Vu

Septembre 2022

17 : Gaëlle Cam et Jean-Marc Dejens
24 : Manuella Mbiakop et Sosthène Kady
24 : Marie Vialard et Denis Bulourde

Octobre 2022

01 : Audrey Fèvre et Grégoire Siefert

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Mai 2022

05 : Iniya-Jonita Lazare

Juin 2022

02 : Alma Benhama
06 : Édouard Chupin Dramard
14 : Arès Hoff Tourmente

Juillet 2022

06 : Basma Stitou
13 : Iris Ollié Voisin
16 : Romy Verdot
22 : Christ-Elie Diopoh

Août 2022

18 : Nellyane Soilihi

Septembre 2022

06 : Dalia Tagel Din Mazarguil
17 : Pierre Barrault
25 : Aboubaker Boukhris

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Mai 2022

Alice Délugian, 95 ans

Juin 2022

Odette Maumy (Gonsard), 95 ans
Danièle Clairon (Viallon), 84 ans
Jean-François Eymard, 74 ans

Juillet 2022

Paul Beaufrère, 87 ans
Annick Dumont (Le Foll), 86 ans
Rodolphe Prade, 84 ans
Serge Darago, 90 ans
Raoul Moderc, 90 ans
Gérard Alphonzair, 77 ans
Jean-Michel Théophile, 48 ans
Arlette Aenishanslin (Gaité), 90 ans

Août 2022

Guy Maurice, 85 ans
Jean Dussault, 66 ans
Michel Rougée, 89 ans
Claude Lisio, 86 ans
Raymonde Pouget (Potet), 91 ans
Julien Saunier, 77 ans
Suzanne Guiraudou (Rouleau), 95 ans
Joseph Brunetto, 93 ans
Edmond Leprovost, 85 ans
Ginette Hergault (Giocondese), 86 ans

Septembre 2022

Yvonne Huet (Boher), 89 ans
Roger Poupart, 95 ans
Jeanne Vasseur (Moellem), 102 ans
Pierre Longin, 87 ans
Philippe Stadnitchenko 76 ans
Eliane Bay (Odent) 70 ans

BIODIVERSITÉ

Nos amis, les oiseaux



Mésange.



Perruche à collier.

Comment nourrir les oiseaux ?

Pour les aider à survivre, le nourrissage est conseillé de début novembre à fin mars en fonction des conditions météorologiques. En cas de froid prolongé, il est souhaitable de continuer. Au printemps et en été il est conseillé d'arrêter progressivement, afin de privilégier l'instinct des oiseaux à se nourrir seuls, ne pas créer de dépendance et ne pas interférer dans le rythme de la nature et perturber la période d'accouplement et de reproduction.

Quel est le menu idéal ?

Dans des mangeoires on pourra offrir à nos petits volatiles les aliments suivants :

- Graines de tournesol non grillées, non salées, les noires sont les meilleures car plus riches en graisse ;

- Mélange de graines : tournesol noir, cacahuètes, maïs concassé ;
- Boule de graisse végétale simple ou avec des graines et fruits rouge ;
- Cacahuètes, noix, noisettes, amandes non grillées, non salées
- Petites graines de millet ou d'avoine ;
- Fruits décomposés : pomme, poire, raisin.

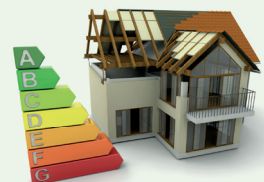
Ce qu'il faut éviter ?

- Le pain, les biscottes trop salés, riche en gluten, qui peuvent engendrer maladies de foie et une malformation des ailes appelée « ailes d'ange » qui les empêchent de voler ;
- Le lait, que les oiseaux ne peuvent pas digérer et qui peut être responsable de troubles digestifs. ■

ÉCOGESTONS-NOUS...

À vos agendas

Café « Rénover Malin »



Samedi 14 janvier de 10h à 13h au Ludion.
Vous avez des projets de rénovation énergétique ?
Vous souhaitez être conseillés dans vos démarches et informés sur les aides financières éventuelles ?
Venez échanger avec le conseiller énergie de Cœur Essonne et des artisans professionnels.

Pour participer c'est gratuit sur inscription à la mairie au 01 69 51 56 00

vie économique

Elle s'installe à Villemoisson



Bérangère Delhorme, naturopathe et iridologue (méthode de diagnostic fondée sur l'examen de l'iris de l'oeil).

Naturopathe certifiée FENA et membre du Syndicat des Professionnels de la Naturopathie, j'aide les individus à retrouver leur bien-être et améliorer leur vitalité de façon naturelle sur le long terme.

La naturopathie vise à trouver la cause du dysfonctionnement de l'organisme en prenant l'individu dans sa globalité : physique-psychique et psycho-émotionnelle.

Elle s'appuie sur 3 techniques majeures : alimentation, activité physique et gestion du stress par des moyens naturels/biologiques et des techniques manuelles. ■



Coordonnées : 07 87 38 31 87 - Prise de rendez-vous sur Médoucine
berangere.delhorme@gmail.com - www.berangeredelhorme.fr

recensement

Du 19 janvier au 18 février, l'INSEE organise le recensement total des habitants avec l'aide de la commune. Nous vous remercions de répondre (possibilité de le faire par internet) car le nombre d'habitants recensés conditionne la dotation financière versée par l'état à la commune.



© Adobe stock.

VOIRIE ET RÉSEAUX

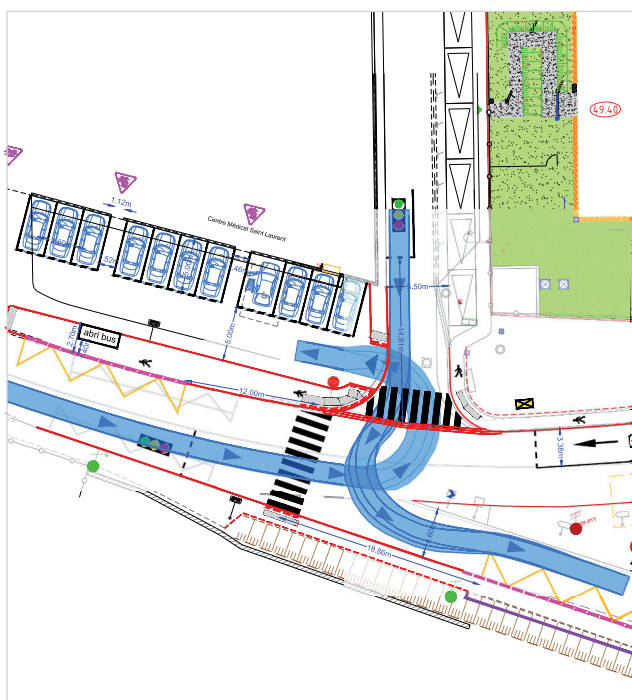
Renaturation de la parcelle derrière l'ancien Dojo



En bas de la rue de l'Orge, le syndicat de l'Orge a acquis une parcelle il y a de nombreuses années. L'occupante ayant définitivement quitté les lieux cette année, le site va pouvoir être débarrassé des carcasses de voitures abandonnées et être renaturé. Les travaux se dérouleront fin 2022. ■

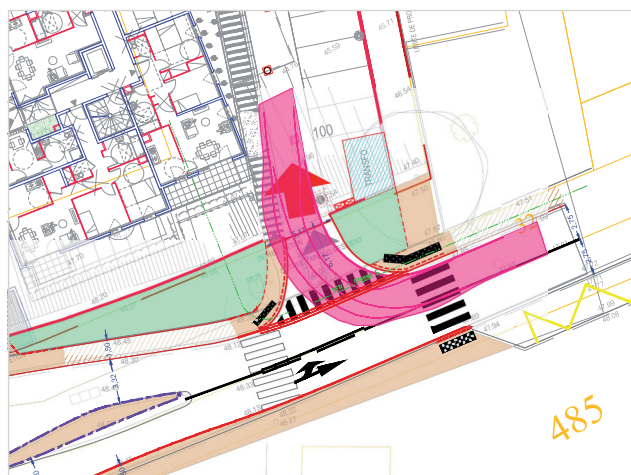
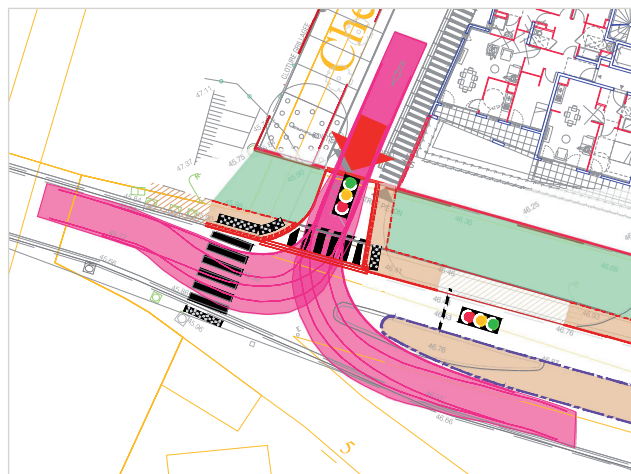
Création d'un feu à la sortie de l'impasse du tennis, sur la route de Corbeil

L'accès à l'impasse du tennis desservant aussi les habitants du 9 et 9 bis, comme le centre médical, est délicat compte tenu du peu de visibilité sur les véhicules venant de Morsang-sur-Orge et des automobilistes « bravant » l'interdiction de tourner à gauche malgré les risques. La commune a donc décidé d'aménager un carrefour avec des feux tricolores qui sécurisera cet accès pour les automobilistes comme pour les piétons. ■



Réaménagement des entrées-sorties de la Sablière

Le site de la Sablière fait l'objet d'un important programme immobilier courant sur plusieurs années : construction de nouveaux logements, isolation thermique de deux immeubles et démolition de deux autres. À cette occasion, les entrées-sorties seront transformées pour plus de sécurité et de fluidité dès 2023. L'entrée se fera route de Longpont, face à la salle communale et la sortie au pied du feu gérant le passage sous la voie ferrée. ■



Extinction du réseau de télédistribution

Lors de la création du nouveau centre-ville dans les années 80, un réseau de télédistribution a été installé pour éviter la prolifération des antennes individuelles. À l'époque, il y a 40 ans, on ne parlait ni d'ADSL, ni évidemment de fibre optique ou de téléphonie 4G. Aujourd'hui ce réseau est vétuste et coûteux à maintenir. De plus, il ne dessert qu'une partie de la ville et n'est utilisé que par un nombre d'habitants toujours plus restreint alors qu'il existe des alternatives nombreuses. Il est donc envisagé de l'éteindre prochainement. Les habitants concernés sont appelés à faire connaître leurs observations. ■

VOIRIES, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

Le service technique améliore votre quotidien

Le service technique, continue chaque jour son travail d'amélioration des infrastructures de la ville et sait faire preuve de réactivité lors d'imprévus.

Quelques travaux au cours de ces derniers mois réalisés par :

Les équipes de la ville

- Rénovation intérieure de la maison « Au Petit Bonheur »,
- Rénovation intérieure des classes dans toutes les écoles (travaux en régie),
- Peintures de marquage de voirie,
- Changement progressif des vieux radiateurs par de nouveaux à basse consommation d'énergie (travaux en régie).

Sous-traitance

- Changement des rondins de soutènement des buttes dans la cour d'école des Érables,
- Rénovation de la cour intérieure du Manoir du Vieux Logis avec réfection de la dalle qui sert de toit à la cave et de drainage, étanchéisation du mur du bâtiment,
- Réfection du toit et isolation du centre de loisirs.

L'agglomération

- Réfection de l'avenue de Séquigny entre la place d'Orgeval et la place de la libération qui dureront jusqu'en janvier 2023 (en cours).

Le conseil départemental

- Réfection complète de la rue Robine.

Travaux en cours de préparation :

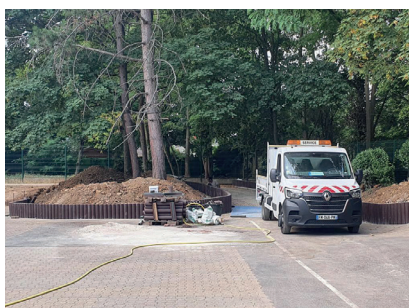
- Changement des fenêtres simple vitrage des bâtiments publics par des fenêtres double vitrage,
- Démolition et reconstruction du bâtiment toilettes du cimetière,
- Végétalisation partielle du cimetière,
- Réfection du toit de la maison du gardien du parc des Érables,
- Changement des chaudières à l'école Émile Bouton dans le cadre des mesures d'économie d'énergie. ■



Cours du Manoir du Vieux Logis avant / après travaux : rénovation de la cour intérieure du Manoir du Vieux Logis avec réfection de la dalle qui sert de toit à la cave et de drainage.



Avant / après travaux : rénovation intérieure de la maison « Au Petit Bonheur ».



Changement des rondins de soutènement des buttes dans la cour d'école des Érables.

expression des élus non majoritaires

Texte non communiqué.

scolaire

Conseil municipal d'enfants



Après les plantations de tomates et herbes aromatiques cet été, le CME a choisi de fleurir les potagers partagés avec des hellébores, appelées aussi « roses de Noël », des pensées, des bruyères. Noemie.F notre jardinière, a jardiné avec enthousiasme et sérieux. ■

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME*

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ?

Avant d'entreprendre les travaux, pensez à demander une autorisation d'urbanisme auprès de la commune.



Un nouveau service en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) vous permet de déposer et gérer vos demandes, de télécharger les pièces justificatives ainsi que de faciliter les échanges entre vous et votre Mairie. Ce service en ligne est sécurisé, gratuit et accessible sur : <https://gnau38.operis.fr/coeuressonne/gnau/?ref=Villemoisson-sur-Orge#/>

Comment déposer votre dossier en mairie en version papier ?

- 1 – Télécharger et imprimer le formulaire de demande d'autorisation sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 ;
- 2 – Remplir le formulaire CERFA adéquat et joignez les pièces demandées ;
- 3 – Transmettre l'ensemble du dossier en plusieurs exemplaires (selon le type de projet) au service urbanisme par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dépôt en mairie. ■

* Les demandes d'autorisation d'urbanisme concernent tous les projets que vous souhaitez effectuer en tant que particulier ou personne morale. Cela inclut (liste non exhaustive) la création d'un abri de jardin, de piscine, l'ajout de fenêtres, un ravalement, l'installation d'une extension, d'une clôture...



Plus d'information, envoyez un mail au service urbanisme : urbanisme@villemoisson.fr

CADRE DE VIE

Les dépôts sauvages... c'est l'affaire de tous

Un vieux matelas, une poussette rouillée, des grands cartons... Voici ce qu'on peut trouver en particulier aux abords des points d'apports volontaires de déchets... Ce type d'incivilités nuit à la propreté publique, rend désagréable pour les riverains, lieux concernés et peut occasionner des accidents (envol de déchets, pollutions, blessures...).

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est l'abandon de déchets sur un site non autorisé. Partout la même tendance est observée. Villemoisson-sur-Orge n'est pas épargnée par le phénomène.

Un coût pour la collectivité

Un ramassage quasi hebdomadaire est fait par les services de la ville, qui collectent ainsi à l'année près de **50m³ de déchets** déposés illégalement sur l'espace public.

Des mesures coercitives

Les auteurs de ces dépôts encourrent une **amende de 450 €**. La même infraction commise à l'aide d'un véhicule est passible d'une **amende de 1 500 €, montant pouvant être porté à 3 000 € en cas de récidive. Le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué. N'hésitez pas à signaler au 17 ou en mairie, si vous constatez un dépôt en cours.**



Que faire de ces déchets non pris en charge par les collectes en porte-à-porte ou en apport volontaire ?

Ces déchets doivent être déposés dans les déchèteries. L'accès y est gratuit pour les particuliers porteurs d'un badge d'accès (à demander au centre technique communautaire de Saint-Michel-sur-Orge - 16, bis rue Denis Papin, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile), dans la limite de 40 passages annuels, et de 5 m³ par passage.

Encombrants ramassés par l'agglomération

Pour les encombrants, un **service gratuit**, réservé aux particuliers et limité à 2 m³ par passage est proposé, **sur rendez-vous** : <https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/prise-de-rdv-encombrants/> ■

TÉLÉCOMMUNICATION

5G et TNT, la cohabitation délicate



Les fréquences utilisées par la 5G étant adjacentes à celles employées par la télévision numérique terrestre (TNT), leur utilisation par les opérateurs mobiles sont susceptibles de causer ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT.

Pour remédier aux éventuelles perturbations, un mécanisme de recueil des plaintes a été mis en place, sur le site internet Hyperlink www.recevoirlatnt.fr et en remplissant un formulaire de réclamation. L'Agence Nationale des Fréquences vérifiera alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site permettant l'accès à très haut débit mobile. Dans un tel cas, toutes les mesures nécessaires seront prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide à chaque foyer et mettre un terme aux dysfonctionnements constatés. ■

sécurité

AGRESSION ET VOL

Adopter les bons comportements

Les agresseurs ou voleurs agissent plutôt en bande de 5 ou 6 et terrorisent la victime soit gratuitement soit en leur volant des affaires et notamment des portables. La police nationale arrive à identifier les coupables en recoupant des témoignages mais cela est parfois difficile.

Comment faut-il réagir ?

A titre préventif, la première chose à faire pour limiter le vol de portable est de sensibiliser les jeunes pour éviter au maximum l'utilisation du téléphone lorsqu'ils sont seuls, de prendre l'habitude d'observer autour d'eux pour voir s'il n'y a pas un groupe suspect dans les environs et, si cela est possible, d'essayer de rester en groupe dans leurs déplacements. En cas de doute, allez sonner à la première porte d'habitation. Cela a un effet très dissuasif.

En cours d'agression, il faut essayer de garder son sang-froid, essayer de crier très fort en appelant à l'aide (parfois cela crée un effet de surprise qui les fait fuir), résister mais pas trop pour éviter des coups et surtout prendre le temps de récupérer un maximum de détails sur le physique, les vêtements, les noms qui pourraient être prononcés.

Enfin, après le méfait, s'il a finalement eu lieu, appeler immédiatement la police pour déposer plainte et donner le maximum d'informations aux enquêteurs sur les agresseurs et les objets volés. ■

VIDÉOPROTECTION

Le projet dans sa dernière ligne droite

Le dossier du projet de vidéoprotection sera présenté en commission préfectorale mi-décembre.



Après plusieurs décalages dus à quelques difficultés administratives et techniques, le projet prend enfin une tournure correspondant à nos attentes.

Nous savons que beaucoup d'administrés attendent avec impatience la mise en place de ce système afin de réduire en partie les différents méfaits régulièrement constatés (cambriolages, vols en tout genre, nuisances nocturnes, détériorations de biens publics, dépôts sauvages...) en faisant fuir leurs éventuels auteurs. Il aidera la police nationale dans la résolution de certaines affaires en offrant la possibilité de détecter des malfaiteurs et de lire les plaques d'immatriculation avec netteté même de nuit.

Une réunion publique sera programmée pour présenter à la population le dispositif et répondre aux questions légitimes concernant la préservation de la vie privée, sachant que ce sujet est particulièrement bien encadré par les lois concernant ce genre de dispositif. ■

HISTOIRE

Novembre 1942 : cette part française du basculement du monde

On connaît le fameux sabordage de la flotte en rade de Toulon : plutôt détruire nos navires de guerre que de les livrer à l'Allemagne nazie qui envahit la zone libre suite au débarquement américain en Afrique du Nord. On sait moins qu'alors que le conflit mondial bascule enfin en très nette défaveur des forces de l'Axe, sous divers noms et en tous lieux et milieux, la France du Refus œuvre dans l'ombre à la future victoire finale.

Certes, pour l'heure, le débarquement anglo-américain se heurte aux forces de Vichy, mais depuis bien longtemps ce régime fantoche et servile n'a plus rien de Français. Certes à El Alamein, la victoire est surtout britannique : mais les Forces françaises libres sont bien plus que présentes. Et elles n'ont plus à rien à prouver depuis leur résistance héroïque à Bir-Hakeim (juin 1942). Et dans les salles obscures, est projeté pour la première fois le film « Casablanca »... et sa légendaire « Marseillaise » qui, même avec un accent américain, donne la chair de poule, et

finissant par l'emporter sur les chants arrogants de l'ennemi, annonce déjà l'aurore à venir...

80 ans plus tard, souhaitons à nos autres frères ukrainiens un tel basculement dans leur lutte acharnée contre un agresseur cynique et barbare. L'aide que nous leur apportons répond comme un nouvel appel du général de Gaulle, qui nous rappelle à chaque instant qu'il existe « un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ». ■



association

SPORT

Don à l'action Octobre Rose

Le dimanche 11 septembre 2022, les boulistes du Bouchon Villemoissonnais se sont retrouvés, au parc des Érables, à l'occasion de leur concours de rentrée, placé sous le signe de la lutte contre le cancer du sein.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que l'ensemble des joueurs s'est prêté au jeu en participant à cette journée ce qui a permis de faire un don conséquent à l'action Octobre Rose de la Ligue contre le Cancer. ■



jeunesse

RÉCOMPENSE

Médaille de bronze au championnat de France de saut d'obstacle à poney

Adrien a débuté le poney à l'âge de 5 ans, au cours de l'été, par quelques balades. À la rentrée 2017, il a commencé la pratique au poney-club du Lormoy à Longpont-sur-Orge.

Au cours de sa troisième année, il a participé à des concours d'équifun et s'est qualifié pour les championnats de France. Malheureusement, les championnats ont été annulés avec la crise sanitaire.



Entre-temps, Adrien a intégré l'équipe de saut d'obstacles à Shetland. Tout au long de la saison 2021-2022, Adrien et les autres membres de l'équipe, Alix, Émile et Juliette ont participé à des concours de saut d'obstacles et sont parvenus à se qualifier pour les championnats de France 2022 à Lamotte-Beuvron dans la catégorie CSO équipe A1.

Les championnats se sont déroulés du 9 au 16 juillet et leur équipe est montée sur la 3^e marche du podium. Ils sont repartis avec la médaille de bronze. ■

CCAS

La semaine bleue



Ce rendez-vous été encore l'occasion pour le CCAS de vous proposer des activités en lien avec vos besoins, vos envies et vos préoccupations. Cette année, plusieurs rencontres ont enregistré un vif succès : la sophro

balade, le café du CCAS et la journée connectez-vous. Lors de ces journées, vous avez pu vous rencontrer, échanger, découvrir, apprendre... D'autres rendez-vous vous seront proposés tout au long de l'année. N'oubliez pas de mettre à jour vos adresses postales et pour être informés ! ■



Pour bénéficier des services et du programme du CCAS, inscription en mairie (à partir de 65 ans) : 01 69 51 56 00 - ccas@villemoisson.fr

SANTÉ



Création d'une mutuelle

Une réunion d'information publique Votre commune, dans sa démarche d'action sociale, propose les services de l'Association Actiom afin que vous puissiez bénéficier de Ma Commune Ma Santé, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun. ■



**Réunion d'information publique :
Mardi 7 mars à 10h
Salle Bad Schwartau au Manoir du Vieux Logis
Infos : CCAS 01 69 51 56 00 - ccas@villemoisson.fr**



Qu'est-ce qu'un soin non programmé ?

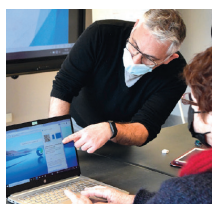
Les soins non programmés (SNP) répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée. Les soins non programmés sont réalisés en journée, durant la plage d'ouverture des cabinets médicaux. Ils permettent de proposer des soins de proximité et rapides, et évitent le recours aux urgences. Par exemple : pansements, sutures, petites traumatologies, infectiologie, etc. Sont exclus les consultations et actes complexes et très complexes. Cependant, ils nécessitent une prise en charge rapide, de 24h à 48h maximum, parfois dans des délais plus courts, sans rendez-vous. ■



Service de soins non programmés accessibles du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8 à 11h, appeler le 01 64 98 16 17. Les week-ends et jours fériés, en absence de votre médecin traitant, appeler le 01 64 46 91 91, qui vous orientera vers la Maison Médicale de Garde la plus proche ou fournira une réponse à l'état médical du patient. En cas d'urgence médicale, composez le 15.

AIDE À L'INFORMATIQUE

Une difficulté avec l'informatique



Le Département propose chaque semaine plusieurs ateliers gratuits et ouverts à tous, animés par des conseillers numériques pour se familiariser avec Internet, créer une adresse mail, envoyer un courriel, scanner un document, etc. ■



Durée de 1 à 2 h. Avec ou sans rendez-vous.

Matériel fourni.

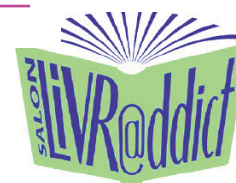
Contactez Les 3 Maisons de l'Essonne pour fixer un rendez-vous ou avoir plus de renseignements :

- Viry-Chatillon : 89, av. V. Schoelcher - 06 48 39 19 25
- Brétigny-sur-Orge : 2, av. C. Lévi-Strauss - 06 07 82 69 27
- Corbeil-Essonnes : 5, rue Marcel Paul - 07 85 18 80 82

culture

SALON DU LIVRE

Livr@ddict



Le salon du livre Livr@ddict est né de l'imagination fertile et de la forte implication de quatre bénévoles, qui, en leur grande modestie (qui n'a d'égale que leur passion communicative) ont demandé à ne pas être cité(e)s ici. Mais, comme on pouvait s'y attendre, ce sont aussi des figures connues et reconnues de l'engagement associatif sur notre commune. Que soit saluée ici l'implication de ces organisateurs du Salon, qui y ont mis autant de fougue et d'audace que les Trois Mousquetaires (lesquels, on le sait, vont toujours par 4) ! Les visiteurs du Salon 2022 (avec pour « invité » le Japon) ont pu chercher - et trouver - leur bonheur sur de nombreux stands (jeunesse, fantasy, BD, science-fiction, thriller, policier, voyage, essais, littérature contemporaine, littérature africaine, Histoire locale, livres sur les handicaps (« dys->... ») et participer à diverses animations adaptées à chaque tranche d'âge : mangas, calligraphie, contes pour petits et grands...

Une invitée de marque !

La célèbre Youtubeuse littéraire et villemoissonnaise Audrey Tribot est venue rendre visite à notre Salon du Livre. Retenue cette année par un agenda très contraint, elle n'a pu y tenir de stand comme elle l'aurait souhaité, mais ne manquera pas de venir inspirer l'édition 2023 de ce qui la caractérise aux yeux de ses publics les plus divers (des enfants aux seniors) : son rayonnement « solaire », à seulement 24 ans ! Ancienne élève de l'école Bouton, elle a un temps vécu en province avant de revenir s'installer dans le « cœur historique » de Villemoisson. Audrey, qui veut porter « Le Souffle des mots » (c'est sous ce nom qu'elle est connue) est la seule « booktubuse » à dépasser les 100 000 abonnés sur YouTube dans la catégorie d'influence littéraire ! ■

Sortir à Villemoisson

Pour plus d'infos : villemoisson.fr et [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

THÉÂTRE

Samedi 10 décembre / 20h30

The One & The One, Tandem Anna Colette

Par le service culturel

→ Le Ludion



POUR ENFANTS

Samedi 15 décembre / 15h30

Contes de Noël

Par Images

→ Le Ludion



MUSIQUE

Samedi 7 janvier / 20h30

Wigo

Par le service culturel

→ Le Ludion



décembre

janvier

MUSIQUE

Samedi 21 janvier / 20h30

Les Bons Becs Big Bang

Par le service culturel

→ Le Ludion



MUSIQUE

Vendredi 27 janvier
18h30 à 21h

La nuit des conservatoires

Par l'école municipale de musique

→ Manoir du Vieux Logis

DANSE

Samedi 28 janvier / 20h

Dimanche 29 janvier / 14h30

Les envolées chorégraphiques

Par Choréâmes

→ Le Ludion



ANIMATION

Dimanche 29 janvier
9h à 16h

Baby Puces

Par la PEEP

→ Salle polyvalente des Érables

THÉÂTRE

Samedi 4 février / 20h30
Dimanche 5 février / 15h30

La porte d'à côté

Par les Dodus Dindons

→ Le Ludion



février

ÉVÈNEMENT SPORTIF

Dimanche 5 février /
10h à 19h

Challenge de gym

Par Villemoisson Gym

→ Salle polyvalente des Érables

ÉVÈNEMENT CARITATIF

Samedi 11 février / 19h

→ Salle Polyvalente des Érables

Dimanche 12 février / 10h

→ Place de Poirier de la Farinette

Week-end de l'exceptionnelle Abigail

THÉÂTRE

Samedi 11 mars / 20h
Dimanche 12 mars / 15h

Le béret de la Tortue

Par Les Tréteaux d'Olyvette

→ Le Ludion

mars

MUSIQUE

Samedi 18 mars / 20h30

Carnet de bord

Par le service culturel

→ Le Ludion



MUSIQUE

Dimanche 19 mars / 16h
Concert de printemps

Par l'École municipale de musique

→ Le Ludion



EXPOSITION - ANIMATION

Vendredi 24 mars / 18h à 22h
Samedi 25 mars / 10h à 22h30
Dimanche 26 mars / 11h à 18h

Se loger, ici et ailleurs

Par Faire Vivre une Bibliothèque à Ekpè

→ Le Ludion

